

INFORMATIONS

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LE SIDA

« Le SIDA, il ne passera pas par moi »

Cette campagne conçue sous la responsabilité du Comité français d'éducation pour la Santé et lancée par madame le ministre délégué chargé de la Santé et de la Famille le 27 avril dernier, vise un public large et s'appuie sur des spots (TV, radio) et affiches, un serveur minitel, des brochures.

L'objet de cette campagne est d'enrayer la contamination, en encourageant les attitudes de protection; « il faut que chacun sache qu'il peut être concerné et en particulier parmi les jeunes... il faut se protéger soi-même mais également protéger l'autre et le reconnaître. Seul un effort individuel permettra d'éviter les réactions passionnelles dictées par la peur de la contagion » (conférence de presse de madame Barzach du 27 avril 1987).

Le message est donc « informez-vous », l'information elle-même, portant essentiellement sur les modes de contamination.

Le public visé est le grand public et, tout particulièrement les jeunes; les professionnels de santé sont sollicités particulièrement comme relais de l'information.

Les supports de cette campagne sont :

- Des spots et des affiches :
 - spots T.V. « il court, il court le SIDA... il ne passera pas par moi »; 72 spots sont diffusés du 29 avril au 29 mai;
 - messages radio; 300 radios libres vont diffuser des messages cet été, au même moment où
 - des spots seront présentés dans les salles de cinéma;
 - une campagne d'affiches se déroulera.

- Un serveur minitel

Ce serveur grand public a été mis au point par le Comité français d'éducation pour la Santé et le *Quotidien du Médecin*. Il est

accessible par le code 3615 T SANTÉ. A titre indicatif, le « menu » par grande rubrique en est :

- Le SIDA en quelques mots;
- À la découverte du SIDA;
- Transmission, comment se protéger;
- Les tests;
- Votre test est positif;
- De l'infection par le virus au SIDA;
- Pour en savoir plus;
- Votre participation à la recherche;
- Vos questions.

- Des brochures d'information

— un dépliant grand public « le SIDA, il ne passera pas par moi », tiré à 10 millions d'exemplaire; chaque médecin généraliste en a reçu 100 exemplaires à disposer dans la salle d'attente; les lieux de vie et de rencontre des jeunes constitueront les autres points privilégiés de diffusion (entre autres, l'armée et les universités);

— une brochure « les acteurs de santé en première ligne » qui s'adresse aux professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux et dont l'objet est de leur permettre de mieux répondre aux questions qui leur sont posées; envoyée dans un premier temps aux médecins généralistes, elle va surtout faire l'objet d'une diffusion auprès des professionnels de santé (dentistes, sage-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) et de certains travailleurs sociaux.

Il convient de noter que d'autres initiatives ont été prises en matière d'information; citons :

- la brochure « SIDA, ne restez pas dans le noir », diffusé par les laboratoires Pierre Fabre dans les pharmacies;
- le dépliant « Stop SIDA » de l'association pour la prévention du SIDA, document

d'accompagnement d'une action d'information menée dans les lycées;

— le livret (à paraître) « le médecin généraliste et les infections à H.I.V. en pratique (vivre avec la pratique, examens complémentaires, thérapeutique) », élaboré par l'UNAFORMEC et l'association AIDES.

Signalons que des actions spécifiques de formation sont menées en collaboration avec la direction générale de la Santé : médecins hospitaliers, intervenants en toxicomanie, personnel des établissements pénitentiaires.

Enfin rappelons que 28 associations travaillent actuellement sur le SIDA, la plus importante étant l'association AIDES qui a organisé 10 associations locales (Paris, Marseille, Grenoble, Toulouse, Reims, Rennes, Brest, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Fort-de-France) avec deux pôles principaux d'activités : l'aide aux malades et à leur entourage, l'information et la prévention.

N.B. — On peut se procurer les différents documents mentionnés auprès de :

Comité français d'éducation pour la Santé, 18-22, rue Lecourbe, 75015 Paris, tél. : (1) 45 67 99 16.

Laboratoires Pierre Fabre, 15-17, avenue du Sidobre, 81106 Castres Cedex, tél. : (1) 63 35 31 30.

Association pour la prévention du SIDA, 26, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : (1) 43 29 12 89.

Association AIDES, B.P. 759, 75123 Paris Cedex 03, tél. : (1) 48 04 00 90.

UNAFORMEC, 83, boulevard Voltaire, 75011 Paris, tél. : (1) 47 00 90 86.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES D'INFORMATION SUR LE SIDA

Des permanences téléphoniques ont été mises en place par la plupart des associations d'aide et de soutien aux malades et à leur famille.

BORDEAUX

AIDES Aquitaine, le mardi et le jeudi de 20 h à 22 h. Tél. : 56 91 77 61.

CLERMONT-FERRAND

AIDES Auvergne, répondeur 24/24. Tél. : 73 34 08 39.

FORT DE FRANCE

AIDES Martinique en cours de création.

GRENOBLE

AIDES 38, le mercredi de 19 h 30 à 22 h 30. Tél. : 76 46 07 58.

LYON

Association de lutte contre le SIDA, le mardi de 20 h 30 à 22 h 30. Tél. : 72 73 25 22.

MARSEILLE

AIDES Marseille, le mercredi de 20 h à 22 h et le samedi de 15 h à 18 h. Tél. : 91 25 61 29.

MONTPELLIER

Ligue nationale contre le péril vénérien. Tél. : 67 60 50 47.

PARIS

AIDES, tous les jours de 18 h à 22 h. Tél. : (1) 42 72 19 99 (lignes groupées).

Hôpital MARMOTTAN, tous les jours sauf le dimanche de 10 h à 19 h. Tél. : (1) 45 74 00 04.

SOS MST SIDA, du lundi au vendredi de 15 h à 18 h. Tél. : (1) 47 33 79 56.

SOS SIDA,

les mardi et vendredi de 17 h à 20 h. Tél. : (1) 43 29 83 85.

« VAINCRE LE SIDA », mercredi, jeudi, dimanche de 20 h à 22 h. Tél. : (1) 42 46 87 64.

REIMS

AIDES Champagne - Ardenne, le mercredi de 19 h 30 à 22 h 30. Tél. : 26 06 17 18.

RENNES

AIDES Bretagne, le mercredi de 20 h à 22 h. Tél. : 99 33 95 93.

TOULOUSE

AIDES, mercredi de 20 h 30 à 22 h 30, samedi de 17 h à 19 h. Tél. : 61 23 78 78.

Cette liste n'est pas exhaustive; la Direction générale de la santé recevra avec intérêt toute information concernant d'autres permanences.